

Concours P-001-26-27, 2^e affichage

PSYCHOLOGUE OU NEUROPSYCHOLOGUE

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 800 élèves. Nous comptons vingt et une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nos établissements sont répartis en milieux semi-urbains et ruraux.

Avantages de travailler avec nous:

- ❖ Milieu collaboratif;
- ❖ Avantages sociaux compétitifs;
- ❖ Minimum de vingt (20) jours de vacances annuellement;
- ❖ Près de deux (2) semaines de congé durant la période des fêtes;
- ❖ Salaire horaire entre 35,71 \$ et 66,66 \$, selon expérience;
- ❖ Accès à un programme d'insertion professionnelle;
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées;
- ❖ Régime d'assurances collectives.

Lieu de travail :	Dans les établissements scolaires
Heures de travail :	35 heures par semaine
Statut :	Poste régulier
Supérieur(e) immédiat(e) :	La direction du Service des ressources éducatives
Entrée en fonction :	Le ou vers le 1 ^{er} juillet 2026

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide et d'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, d'évaluation du fonctionnement psychologique et mental ainsi que de détermination d'un plan d'intervention dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale des élèves en interaction avec leur environnement et de les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne titulaire du poste aura notamment à :

- Réaliser des évaluations psychologiques et/ou neuropsychologiques lorsque celles-ci sont jugées indispensables pour :
 - Mieux comprendre le fonctionnement de l'élève;
 - Documenter des conséquences fonctionnelles significatives;
 - Soutenir la prise de décision scolaire (ex. classement, services spécialisés).
- Offrir un rôle-conseil spécialisé auprès des équipes-écoles et des professionnels, notamment pour :
 - L'analyse des besoins;
 - L'ajustement des interventions en place;
 - La compréhension des profils cognitifs et affectifs.
- Contribuer à une démarche réflexive interdisciplinaire, en soutenant les équipes dans la différenciation entre difficultés d'apprentissage, détresse psychologique et besoins nécessitant une évaluation spécialisée.
- Collaborer aux instances cliniques et organisationnelles visant à assurer le bon service, au bon moment, pour la bonne situation, dans une perspective d'utilisation optimale des ressources.
- Rédiger des rapports professionnels clairs, fonctionnels et utiles à la prise de décision scolaire

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

POSTULEZ ICI

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins